



Communiqué de la section de Nantes du Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

7, rue Guy Môquet - Bâtiment I - B.P. 8 - 94 801 Villejuif Cedex
Tél. : 01.49.58.35.85 - Fax : 01.49.58.35.33
Courriel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr Sur la toile : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr/>

Restructuration de l'université de Nantes : la section de Nantes du SNTRS-CGT dénonce un simulacre de concertation pour un projet néfaste déjà bouclé

Nous voici avec un nouvel épisode de la création de la « Nouvelle Université de Nantes » (NUN) dont l'École Centrale de Nantes (ECN), l'acteur principal, s'est retirée du scénario au début de l'année 2017. Ce retrait s'est soldé par une mise sous tutelle ministérielle de l'ECN et par un second projet de NUN émis par la Présidence de l'université de Nantes. Pour éviter toute confrontation, la présidence a lancé une « concertation » en ligne sur les grandes orientations qu'elle préconise pour cette nouvelle université, à laquelle sont conviés à participer tous les personnels, ainsi que leurs organisations syndicales. Quels sont les enjeux des débats ?

Rappelons que la restructuration prévue par la NUN est indissociable de l'I-Site Next déjà labellisé par le gouvernement et dont l'ECN est membre. La mise en place d'une nouvelle université avec des statuts en adéquation avec les objectifs de NEXT est nécessaire pour pérenniser l'I-Site, ce qui explique le calendrier serré qui interdit tout vrai débat démocratique et cantonne les discussions dans un cadre inacceptable. Or Next, sans véritable vision scientifique, impose une concentration des moyens sur un nombre limité de thématiques de recherche menaçant de nombreuses UMR, des laboratoires et des formations publiques au service d'intérêts privés, une gouvernance technocratique et managériale, le développement de la précarité et du mandarinat, la marginalisation de la langue de la République dans les cursus universitaires... La concertation mise en place est purement formelle : elle évite de débattre sur ces questions qui constituent les conditions *sine qua non* pour l'obtention du label I-Site et du budget qui va avec.

Dans le document de cadrage adressé à tous les personnels de l'UFR Sciences, au-delà du verbiage lénifiant digne du marketing plus que du service public, nous relevons :

- l'absence de toute précision quant aux modalités d'intégration de l'ECN dans la NUN, qui constitue pourtant le cœur du « regroupement des forces » prôné par l'I-Site et le ministère.
- Les objectifs affichés de « Mutualisation des moyens et personnels », de « continuer la mutualisation et la modernisation des plateformes », de « poursuivre la simplification administrative et de gestion ainsi que l'accompagnement des laboratoires » qui ne peuvent, dans le cadre de l'austérité, que se traduire par des conséquences néfastes pour les agents de l'université et des organismes de recherche. C'est à dire des conditions de travail dégradées, surcharge de travail, harcèlement au travail, stress, ... Les personnels administratifs et techniques devront faire encore plus avec moins.
- La Présidence de l'université possède un certain sens de l'antiphrase lorsqu'elle affiche l'ambition de « Redonner du temps au personnel pour se recentrer sur ses missions : enseignement, recherche, support », au vu du temps considérable passé au montage des dossiers que ce soit sur les restructurations incessantes de nos établissements et à leur mise en place ou pour obtenir des financements. Nous avons droit à la sacralisation de l'austérité budgétaire, mais pas pour la bureaucratie qui elle croit d'une façon exponentielle, son coût avec.
- L'objectif de « Répondre à la massification » mérite des éclaircissements : nous refusons la sélection des étudiants pour l'entrée à l'université et/ou d'augmenter les droits d'inscription. Former les jeunes au delà du BAC, c'est investir pour l'avenir du pays.

- La volonté de « Mettre en place des chaires d'enseignement et de recherche financées par des partenaires extérieurs » mérite aussi des explications. Faute de financement pour sa propre politique de recherche et de formation, la NUN solliciterait (l'UN le fait déjà) des financements d'entreprises dont on voit difficilement comment elles accepteraient de mettre la main au porte monnaie sans piloter le contenu des recherches ou des enseignements ? De quel statut les titulaires de ces chaires et des personnels en appui disposeront-ils?
- Le cadrage du projet prévoit de favoriser la « mobilité Chercheurs vers l'enseignement ». C'est-à-dire gérer la pénurie d'enseignants-chercheurs en déshabillant les organismes de recherche de leurs chercheurs, c'est une réduction du potentiel de recherche des laboratoires qui se profilerait.

On peut également s'interroger sur la cohérence et la pérennité des structures qui seraient mises en place au sein de la NUN. Le retrait du CNRS de la Comue UBL est révélateur de l'inadéquation de la Comue pour coordonner les politiques des établissements de recherche et d'enseignement supérieur des deux régions. Nous refusons le retour au fonctionnement de l'ancien PRES des Pays de la Loire, où Angers et Le Mans seraient réduits à un rôle subalterne. Le projet ne dit rien sur le positionnement du CNRS et de l'INSERM vis à vis de la NUN alors qu'ils sont tutelles de plusieurs laboratoires impliqués dans les restructurations de l'université.

En conclusion, cette deuxième version du projet de NUN, fût-il paré d'atours consensuels et démocratiques, n'est pas plus acceptable pour le SNTRS-CGT que le premier ; il s'inscrit tout autant dans la poursuite du démantèlement du service public d'enseignement supérieur et de recherche (ESR). Il détricote toute politique nationale de recherche, notamment en subordonnant les organismes de recherche à des structures régionales aux thématiques restreintes et finalisées, de soumission à des intérêts patronaux. Les modalités de la concertation lancée par la Présidence de l'université de Nantes ne permettront ni aux personnels ni à leurs organisations syndicales de peser sur les orientations de cette nouvelle université nantaise.

C'est cette politique régressive qui est menée depuis une quinzaine d'années que le SNTRS-CGT ne cesse de combattre, il appelle les collègues à se mobiliser avec lui pour une autre politique. Il propose entre autres des mesures immédiatement applicables, qui ne coûteraient rien à la collectivité, pour améliorer l'ESR, comme :

- supprimer le Crédit Impôt Recherche qui pourrait éventuellement être remplacé par une aide ciblée et contrôlée aux PME innovantes en matière de recherche.
- Titularisation de l'ensemble des précaires de l'ESR exerçant des fonctions permanentes et rétablir les postes de titulaires supprimés ou « gelés ».
- Supprimer l'ANR et restituer ses fonds aux établissements de l'ESR pour qu'ils attribuent des crédits récurrents suffisants aux laboratoires.

ADMINISTRATIFS CHERCHEURS INGENIEURS TECHNICIENS THESARDS REJOIGNEZ UN SYNDICAT <i>Intercatégoriel Indépendant Démocratique Unitaire</i>	<h2 style="margin: 0;">J'adhère au S.N.T.R.S-C.G.T</h2> <p>NOM : _____ Prénom : _____</p> <p>Corps et grade : _____</p> <p>Adresse du labo ou service : _____</p> <p>Téléphone : _____ Fax: _____</p> <p>Courrier Electronique : _____</p>
SNTRS-CGT 7, rue Guy Môquet 94801 VILLEJUIF Tél. 01 49 58 35 85 -Fax 01 49 58 35 33 -Mèl : sntrscgt@vjf.cnrs.fr web : http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr	